
Le bonheur en mariage

Par L'abbé Vincent Pereira, j.c.d.

L'Église a inséré, de manière très explicite, dans le Code de droit canonique de 1983 un concept très important en droit matrimonial, à savoir que le mariage est ordonné « au bien des conjoints » (c.1055). L'expression « au bien des conjoints » est riche de sens puisqu'elle met l'emphase sur les personnes consentantes, des créatures faites à l'image de Dieu. L'emphase est mise sur les personnes qui contractent mariage.

Dans l'Église catholique, le mariage est un sacrement et est considéré comme la réponse d'un homme et d'une femme à un appel de Dieu. Sa grandeur et son effet sont incommensurables. Le consentement des parties est au cœur du sacrement du mariage. Il s'agit d'une alliance toute simple contractée avec des mots pleins de signification selon les rites et le riche rituel de l'Église; exprimé publiquement. Le modèle est le mystère d'unité et d'amour fécond entre le Christ et l'Église. Dans le mariage chrétien, les conjoints sont fortifiés et consacrés par un sacrement spécial pour les devoirs et la dignité de leur état. Le mariage présente plusieurs caractéristiques particulières : il implique deux personnes avec une expérience de vie différente qui ne savent pas ce que la vie leur réserve, mais qui acceptent quand même l'autre tel qu'il est, et ce en présence d'un représentant de l'Église ayant la faculté de recevoir les consentements des contractants au nom de l'Église et de représentants de la communauté des fidèles. Toute la communauté est appelé à prier avec eux et pour eux, et à leur souhaiter bonne vie.

Le bonheur en mariage tient, pour une grande part, aux grâces reçues par les époux en sacrement et à leur fréquentation de l'Eucharistie. Il est également important qu'au fil des jours, dans leur quotidien, les époux montrent, renouvellent et confirment leur consentement et leur alliance d'amour – « Je te reçois comme époux (épouse) et je me donne à toi pour t'aimer fidèlement, dans le bonheur ou dans les épreuves, tout au long de notre vie. »

Les époux doivent prendre conscience qu'afin de faire en sorte que leur alliance dure toute la vie, ils doivent veiller à construire un amour durable basé sur la complémentarité, l'égalité, la dignité et le sacrifice. Vivre en mariage ne veut pas dire que toutes les difficultés de la vie sont éliminées. Il y a des difficultés à surmonter dans tous les états de vie, mais la vie et l'amour peuvent survivre car Dieu nous donne les grâces nécessaires. Nous avons tous besoin de foi, d'espérance et d'amour. Le bonheur en mariage tient en grande mesure au sacrifice que chacun des époux est prêt à faire pour permettre à l'autre de grandir et pour assurer le bonheur de l'autre.

Cet article est le premier d'une série sur le mariage. Dans le prochain numéro, on parlera du mariage contracté en dehors de l'Église.